

République Française - Département du Nord

Arrondissement d'Avesnes

Syndicat d'Electricité de l'Arrondissement d'Avesnes

Siège Social : Mairie d'Avesnes sur Helpe - Place du Général Leclerc

59363 AVESNES SUR HELPE

Extrait du registre des délibérations du Conseil Syndical du : mardi 5 avril 2022

L'an deux mille vingt deux, le mardi 5 avril à 18h00, le Conseil Syndical s'est réuni, sous la présidence de Monsieur Guislain CAMBIER, Président. Après convocation légale de ses membres en date du lundi 28 mars 2022.

Le nombre de délégués en exercice le jour de la séance : 55

Nombre de présents :

Nombre de votants :

Nombre d'absents :

Nombre d'excusés :

Ont donné procuration :

Délibération n° 10-2022

OBJET : VOTE DU BUDGET

Le Comité Syndical,

Considérant l'instruction budgétaire et comptable M4, comme élaboré ci-dessous,

Section de fonctionnement : 6.450.674,29 €

Section d'investissement : 6.577.504,29 €

Le Conseil Syndical, après en avoir délibéré,
le budget de l'année 2022, joint à la présente délibération, qui s'équilibre comme suit :

Section de fonctionnement : 6.450.674,29 €

Section d'investissement : 6.577.504,29 €

DECIDE, à l'unanimité, l'affectation des résultats 2021 avec la répartition comme exprimée ci-dessus.

Fait en séance, les jour, mois et an susdits

Publié le.....

Notifié le.....

Transmis à la Sous-Préfecture le.....

Certifié exécutoire

Le Président,

Guislain CAMBIER

Pour extrait conforme

Le.....

Le Président